



Journée Nationale des Industriels

Webinaire MSSanté

Comment se préparer à l'arrivée
du médico-social et de l'utilisateur ?

BONNES PRATIQUES POUR LA WEB-CONFÉRENCE

1. Communiquer via ZOOM :

- ✓ Durant la présentation, vos micros et caméras sont coupés : le tchat zoom (onglet « converser ») permettra de dialoguer et poser les questions.
- ✓ Durant les sessions «questions / réponses» , vous pouvez intervenir en direct. Pour cela, merci d'indiquer dans le chat que vous souhaitez prendre la parole, et un animateur activera votre micro.

2. Se renommer :

- ✓ Afin de pouvoir vous identifier et répondre au mieux à vos questions, merci de vous renommer. Pour cela, rendez-vous dans l'onglet « Participants », cliquez sur votre nom, puis « Renommer ». Merci d'indiquer le nom de votre organisme, ainsi que votre nom et prénom.

3. Revoir le webinaire :

- ✓ Ce webinaire est enregistré (audio, vidéo et présentations).
L'enregistrement sera mis en ligne sur le site internet de l'agence.

Mathieu SLOSAR

Responsable du déploiement
MSSanté

Agence du Numérique en Santé
mathieu.slosar@esante.gouv.fr



Edouard BRIS

Responsable de la gestion de
l'espace de confiance MSSanté

Agence du Numérique en Santé
edouard.bris@esante.gouv.fr



**Revoir le webinaire MSSanté du 15 octobre dernier,
rendez-vous sur :
<https://esante.gouv.fr/ans/webinaires/retoursurleswebinaires>**

- ⇒
1. **Présentation des évolutions de l'Espace de Confiance**
 2. **Impacts opérateurs MSSanté**
 3. **Impacts logiciels professionnels compatibles MSSanté**

Echange de données de santé : Evolution des textes

Deux articles de loi encadrent actuellement les échanges de données de santé et les professionnels habilités au sein de l'Espace de Confiance



L'article R1110-4 du Code de la Santé Publique définit les **modalités des échanges au sein de l'Espace de Confiance**.

- L'échange de données de santé a lieu **entre des professionnels habilités** par la loi.
- Seules les **informations strictement nécessaires** à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou au suivi médico-social et social du patient peuvent être échangées.
- Le **patient doit être informé** de l'échange de ses données de santé personnelles.



L'article R1110-2 cite les **professionnels habilités** à échanger des données de santé à caractère personnel dans le cadre de la prise en charge d'un patient.

- **Professionnels de santé** : médecin, pharmaciens, sages-femmes, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste...
- **Professionnels à usage de titre** : Chiropracteurs, Psychothérapeutes, Psychologues, Ostéopathes
- **Professionnels du médico-social, du social et autres** : Assistants de services sociaux, Accompagnants éducatifs et sociaux, Assistants maternels...



- Les échanges avec le médico-social sont déjà prévus depuis 2016
- Des travaux sont en cours avec la CNAM et le Ministère afin de couvrir les échanges avec les patients / citoyens

Evolutions du système MSSanté : grands jalons

Jalons :



Les solutions des industriels intégrant MSSanté vont devoir évoluer pour prendre en compte :

- ▶ L'authentification des professionnels « déportée » via **Pro Santé Connect** (eCPS...)

Disponibilité Pro
Santé Connect
(eCPS)



T3 2020

Evolutions du système MSSanté : grands jalons

Jalons :



Les solutions des industriels intégrant MSSanté vont devoir évoluer pour prendre en compte :

- ▶ L'authentification des professionnels « déportée » via **Pro Santé Connect** (eCPS...)
- ▶ La généralisation du support des **acteurs sociaux**

Disponibilité Pro
Santé Connect
(eCPS)



T3 2020

Capacité à
enroller des
acteurs sociaux
dans RPPS+



T1 2021

Généralisation de
MSSanté au
secteur médico-
social



Printemps 2021

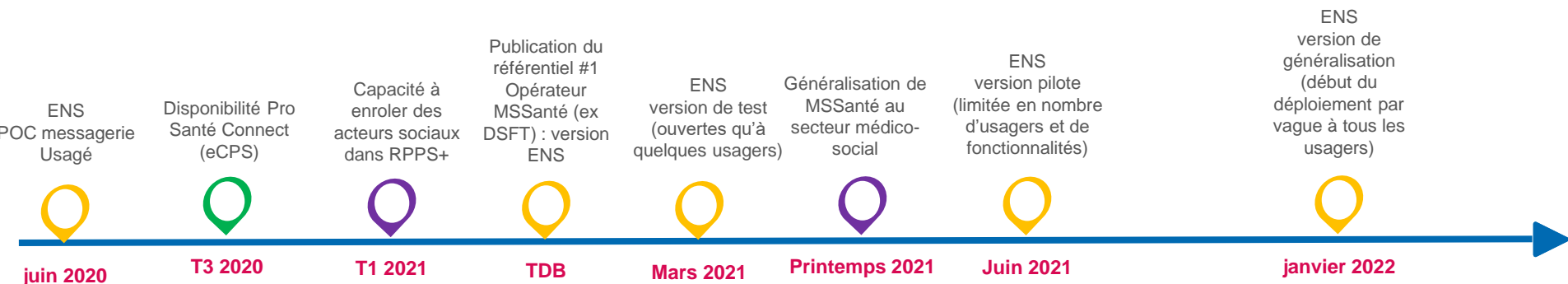
Evolutions du système MSSanté : grands jalons

Jalons :



Les solutions des industriels intégrant MSSanté vont devoir évoluer pour prendre en compte :

- ▶ L'authentification des professionnels « déportée » via **Pro Santé Connect** (eCPS...)
- ▶ La généralisation du support des **acteurs sociaux**
- ▶ L'intégration de la **messagerie usagers ENS** dans l'espace de confiance



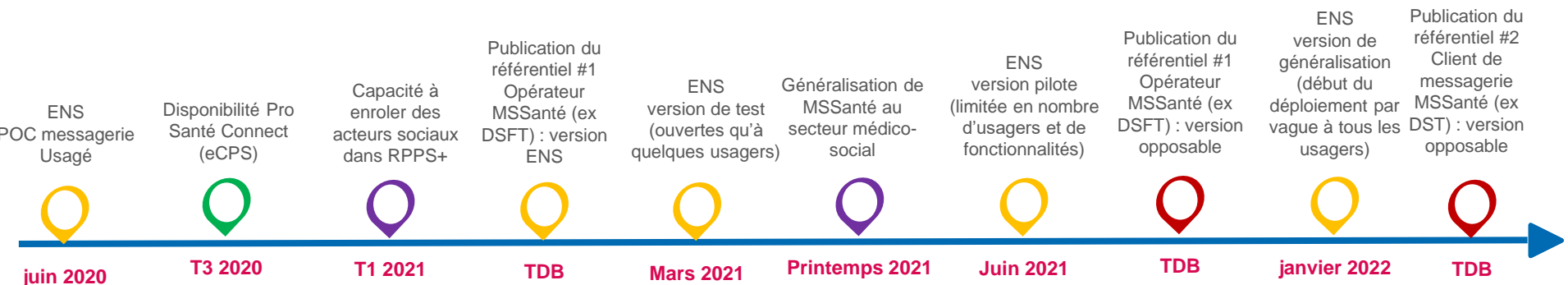
Evolutions du système MSSanté : grands jalons

Jalons :



Les solutions des industriels intégrant MSSanté vont devoir évoluer pour prendre en compte :

- ▶ L'authentification des professionnels « déportée » via **Pro Santé Connect** (eCPS...)
- ▶ La généralisation du support des **acteurs sociaux**
- ▶ L'intégration de la **messagerie usagers ENS** dans l'espace de confiance
- ▶ La démarche **d'opposabilité des référentiels**, et les échanges de documents priorités par le Secur de la santé



Caractéristiques de la messagerie Usagers de l'ENS



L'Espace Numérique de Santé (ENS) comprendra une messagerie sécurisée permettant aux professionnels de santé et médico-sociaux d'échanger avec les usagers, A compter de **janvier 2022** tout usager / citoyen disposera progressivement d'un ENS et donc d'une messagerie ENS

La messagerie usagers de ENS :

- sera un **opérateur MSSanté particulier et « unique »** de l'Espace de Confiance MSSanté,
- sera géré par la **CNAM** en tant qu'opérateur MSSanté,
- répondra aux **mêmes exigences de sécurisation** des échanges que tout opérateur destiné aux professionnels,
- utilisera des adresses messagerie constituées de **l'INS de l'utilisateur** et d'un **nom de domaine ENS** :
<INS>@<domaine_ENS>.mssante.fr (à confirmer)
- gèrera des **règles d'habilitation** permettant à un professionnel d'autoriser l'utilisateur à échanger avec lui (règles à définir),
- fournira un **client de messagerie** aux usagers pour y accéder,
- sera accessible aux **applications usagers du store ENS**.

Généralisation du déploiement Médico-social : principes

Le système **MSSanté** **supporte techniquement et juridiquement** l'usage par des professionnels du **médico-social et social**, à condition de :

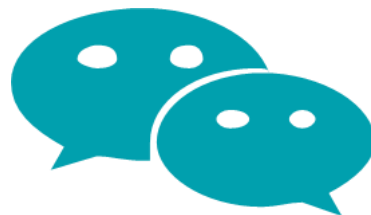
1 **Enregistrer des structures et professionnels médico-sociaux et sociaux**

Le portail ENREG : Construction en cours par l'ANS d'un portail d'enregistrement des professionnels (et *in fine* des structures) en mode « RPPS+ »

2 **Mettre en œuvre des modalités d'authentification forte sans passer par la carte CPS**

Authentification via Pro Santé Connect : les professionnels du médico-social et social peuvent bénéficier de la eCPS et de Pro Santé Connect.

 **Généralisation à partir de Printemps 2021**



Temps d'échange

Vos remarques – vos questions

1. **Présentation des évolutions de l'Espace de Confiance**
- ⇒ 2. **Impacts opérateurs MSSanté**
3. **Impacts logiciels professionnels compatibles MSSanté**

Impacts pour les opérateurs MSSanté

Préparation à l'arrivée de la messagerie ENS :

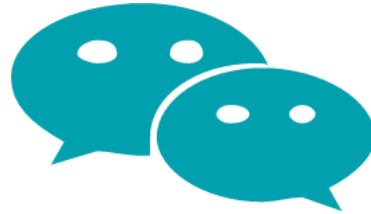
1. **Pas d'évolution technique** pour supporter la messagerie ENS, car il s'agira « juste » d'un nouvel opérateur dans la liste blanche,
2. D'ici mars 2021, se mettre en conformité avec l'adaptation du **dispositif contractuel** avec l'ANS,
3. Estimer l'accroissement **du volume des échanges** à supporter en fonction des hypothèses du projet ENS.

Préparation à la généralisation du déploiement médico-social :

1. Dans le cas où l'opérateur adresse les professionnels médico sociaux, adapter sa procédure de création de compte/BAL afin de supporter les identifiants RPPS+.

Préparation au déploiement de l'authentification eCPS et de l'opposabilité des référentiels MSSanté :

1. Étudier l'intérêt de supporter l'authentification Pro Santé Connect sur les interfaces **Webmail** existantes,
2. Pour les opérateurs adressant des professionnels libéraux, le support de **l'API « DST » deviendra obligatoire** et fera l'objet de mesures de vérification (date à déterminer) afin d'améliorer l'interopérabilité,
3. Une **nouvelle version de l'« API DST »** sera définie avec les éditeurs et les opérateurs afin de supporter l'authentification Pro Santé Connect,
4. A terme, une **démarche de contrôle** (audit sécurité) des opérateurs sera systématisée afin de renforcer la confiance dans le système sur les interfaces avec les autres opérateurs et avec les éditeurs DST (si existe).



Temps d'échange Vos remarques – vos questions

1. **Présentation des évolutions de l'Espace de Confiance**
2. **Impacts opérateurs MSSanté**
- ⇒ 3. **Impacts logiciels professionnels compatibles MSSanté**

Préparation à l'arrivée de la **messagerie ENS** :

1. Prévoir l'intégration des **messages usagers dans l'IHM** du logiciel,
2. Depuis les INS connus des patients des professionnels prévoir de **construire les adresses de destination** pour le compte des professionnels,
3. Permettre aux professionnels de **gérer les habilitations** de leurs patients à échanger avec eux (selon API qui sera définie).

Préparation à la généralisation du déploiement **médico-social** :

1. Voir l'opportunité de proposer aux acteurs du médico-social une intégration de la messagerie sécurisée dans l'outil métier,
2. Mettre en place l'interprétation et la production de documents au format structuré CDAR2 N1 ou CDAR2 N3 selon les volets de contenu structuré déjà présents dans le CI-SIS (CR Biologie Médicale, Information de Liaison, ...).

Préparation au déploiement de **l'authentification eCPS** et de **l'opposabilité des référentiels MSSanté** :

1. Étudier l'intérêt de supporter l'authentification Pro Santé Connect du professionnel, sachant que la **future version de l'« API DST »** supportera l'authentification Pro Santé Connect,
2. A terme, une **démarche de contrôle** basée sur le référentiel Client de messagerie MSSanté pourrait être introduite afin définir un socle commun de fonctionnalités pour le professionnel et de renforcer la confiance dans le système MSSanté



Temps d'échange
Vos remarques – vos questions

**Donnez-nous votre avis sur ce
webinaire :**
<https://forms.gle/7LfXkk6rfrxvfQEx8>





G_NIUS

Retrouvez les services concrets et évolutifs à destination des innovateurs pour faire émerger les projets en santé numérique.

→ <https://gni.us.esante.gouv.fr/>

Newsletter l'Essentiel

Restez toujours informé !

→ <https://esante.gouv.fr/ans/lessentiel-la-lettre-dinformation-de-lasip-sante>

Portail e-santé

Accédez à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé.

→ <https://esante.gouv.fr/>

Webinaires de l'ANS

Participez et échangez avec les experts de l'ANS sur tous les projets phares de la e-santé.

→ <https://esante.gouv.fr/ans/webinaires>